Case FRC 3238

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

EGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif, du 3 brumaire, l'an V de la République française une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

24 x 16

Le Directoire exécutif, au conseil des Cinq-cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LA Corse est enfin délivrée des Anglais; Elliot vient de l'évacuer, et de faire rembarquer toutes les troupes à ses ordres. L'énergie des républicains qui s'y sont jetés n'a point connu d'obstacles : leur exemple a développé les germes de liberté que nous y avions semés; et déja des députés de Bastia et de plusieurs autres communes de l'intérieur sont arrivés à Livourne, pour prêter, entre les mains des commissaires du gouvernement, le serment de fidélité à la République française. L'un de ces commissaires s'est aussitôt rendu lui-même en Corse pour faire procéder à la convocation des assemblées primaires et à l'acceptation de la constitution.

Cet événement important, présage heureux de la liberté de la Méditerranée, va rendre au commerce de tout le midi de la France l'éclat et la prospérité qu'il doit attendre de sa situation.

Signé, L.-M. RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, *président.*

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire-général, signé, LAGARDE.

Pour copie conforme,

Les représentans du peuple secrétaires du conseil des Cinq-cents, MATHIEU, FABRE, T. BERLIER et DUBOIS (des Vosges.)

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire, an V.

THE NEWBERRY
LIBRARY